



DÉCHETS, COLLECTE ET RECYCLAGE

Collectes

Recyclables, compostables ou incinérables... Chaque jour, les agents de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole collectent les déchets ménagers et assimilés produits par l'ensemble des ménages et artisans/commerçants installés sur son territoire.

Quels sont mes jours de collectes ?

Selon votre commune de résidence, voire votre quartier pour les communes les plus importantes, vos jours de collecte peuvent être différents.

Pour connaître les jours et heures de collecte dans votre commune

- contactez le 02 35 22 25 25 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- ou **consultez et/ou téléchargez notre application en ligne TriPratik**

L'application TriPratik est aussi l'outil idéal pour vous renseigner et faciliter vos déchets.



TriPratik
L'APPLI ZÉRO GÂCHIS QUI ME FACILITE LE TRI ET ME RENSEIGNE SUR LES JOURS DE COLLECTE
À télécharger gratuitement

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

TriPratik

À recycler le jour de la collecte

À recycler l'équipement en déchets

Quels équipements près de chez moi ?

CODAH

Des règles simples pour favoriser la qualité de ramassage

- Je rentre mon bac le plus rapidement possible après le passage du véhicule de ramassage.
- Je ne dépose pas mes déchets en vrac au sol au pied de mon bac.
- Je dépose mes emballages et papiers recyclables sans sac dans mon conteneur.
- Je me déplace dans un centre de recyclage le plus proche de mon domicile pour mes encombrants, mes déchets dangereux, mes gros volumes de déchets verts, mes déchets de bricolage.

- Je veille à ce que le stationnement de mon véhicule ne gêne pas le passage du ramassage.

Comment demander, faire réparer ou remplacer mon bac ?

Afin de réaliser la collecte des déchets dans des conditions réglementaires et de servir la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole fournit gratuitement, répare ou remplace l'ensemble des conteneurs qui permettent de trier ses déchets.

Selon que vous résidiez en pavillon ou en appartement, et selon votre commune de résidence, les équipements peuvent varier.

Les points d'apport volontaire

Les points d'apport volontaire sont des lieux de dépôt des déchets situés près de chez vous. Selon leur code couleur, ils permettent de collecter, les ordures ménagères (gris), les emballages en verre (vert), les emballages et papiers recyclables (jaune) et parfois les textiles, linges et chaussures usagés (bleu) ou encore les gros cartons (jaune).

LOCALISEZ LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE LES PLUS PROCHES DE CHEZ VOUS EN CONSULTANT LA CARTE INTERACTIVE

CONTACT

**Direction Cycle des
déchets**

 [Courriel](#)
